PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ASSURER AVANT DE S'INSTALLER POUR UN PROJET LONGUE DUREE

Face aux risques, j'anticipe !

OBJECTIF GÉNÉRAL

Limiter les conséquences des risques imprévus sur mon exploitation.

CONTENU

MATIN	APRES-MIDI
Définition du risque, différence entre risque de gestion et risque imprévu Les risques les plus fréquents sur une exploitation agricole ou viticole La gestion du risque en fonction de la fréquence et de la gravité Plan d'action de gestion des risques sur son exploitation	Les facteurs de risques « revenu » Les « biens et personnes » assurables dans une exploitation agricole ou viticole selon les types de risques Les points clés dans un contrat d'assurance Les clauses les plus importantes à examiner Reprise du plan d'action de la gestion des risques sur son exploitation et auto-évaluation

PUBLIC CIBLE et PREREQUIS

Porteurs de projet à l'installation en Côte-d'Or – pas de pré requis spécifique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports et documents, témoignage d'un agriculteur-formateur spécialisé sur la gestion des risques, méthode d'analyse des risques et autopositionnement, exemples concrets et études de cas, échanges d'expériences, construction d'un plan d'action individuel

MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Mise en oeuvre de la méthode d'analyse des risques et autopositionnement, exemples concrets et études de cas, échanges d'expériences, construction d'un plan d'action individuel
Tour de table en fin de formation sur les acquis et ce qui sera mis en place dans le cadre du projet d'installation. Autopositionemment des acquis au démarrage et en fin de formation

DUREE : 1 jour(s) / 7 heures

TARIF

Ayant droit VIVEA : 0,00 €*
Autre public : 30 € / heure de formation**
Voir dernier appel à cotisations MSA pour les cotisants VIVEA / Se rapprocher du conseiller PPP Référent pour les porteurs de projet à l'installation
****Consultez votre fonds d'assurance formation / opérateur de compétences***

DATES – HORAIRES – LIEUX

Dates des sessions	Horaires	Lieu - Salle
18/03/2021 **20/05/2021**	09:00 – 17 :00	**MAISON DE L'AGRICULTURE** 1 RUE DES COULOTS 21110 BRETENIERE Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec le centre de formation afin d'envisager les aménagements possibles

INTERVENANT(S)

GROS Jean-Michel - Responsable de service - CREDIT AGRICOLE
CREUILLENET David - Conseiller Assurances GROUPAMA
PERDRISOT Bernard - Agriculteur et formateur en compta gestion; commercialisation, risques - CA21

PERSONNE À CONTACTER / MODALITES D'INSCRIPTION

Demande d'informations et documents d'inscription à retourner 15 jours avant le début de la formation à :
ALICIA LENOIR - ANIMATRICE INSTALLATION JA21
Téléphone : +33 (0)3 80 68 67 72 - Mail : **info.installation21@orange.fr**

RESPONSABLE DE FORMATION

BARTOLETTI Elise - Téléphone : +33 (0)3 80 68 66 42 - Mail : **elise.bartoletti@cote-dor.chambagri.fr**
Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue du stage.
Bénéficiez d'un crédit d'impôts de 71.75 €* / jour de formation dans la limite de 40 h par an.
****Montant basé sur le SMIC horaire 2021***

Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or
1 Rue des Coulots – CS 70074
21110 BRETENIERE
Tél : 03 80 68 66 00
Fax : 03 80 68 66 09
accueil@cote-dor.chambagri.fr
www.cote-dor.chambagri.fr

Pôle Agricole de Pouilly en Auxois
Route d'Arnay le Duc
21320 CREANCEY
Tél : 03 80 90 89 09
Fax : 03 80 90 76 14

Antenne de Châtillon
24 Avenue Navoizat
21400 CHATILLON-SUR-SEINE
Tél : 03 80 91 06 76
Fax : 03 80 91 08 20

Toute personne en situation de handicap est amenée à prendre contact avec le centre de formation pour envisager les aménagements possibles

vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 18210004000027
APE 9411Z
N° existence OF :
2621P001021

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CÔTE-D'OR

Jeunes Agriculteurs Côte d'Or

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation